



**COMMUNIQUÉ DE PRESSE**  
**POUR DIFFUSION IMMÉDIATE**

**TERREBONNE REÇOIT UNE SUBVENTION DE 1,3 M\$**  
**DU MINISTÈRE DE LA CULTURE ET DES COMMUNICATIONS DU QUÉBEC**

**TERREBONNE, LE MERCREDI 6 SEPTEMBRE 2017** - Le ministre de la Culture et des Communications du Québec et ministre responsable de la Protection et de la Promotion de la langue française, M. Luc Fortin, et le maire de la Ville de Terrebonne, M. Stéphane Berthe, sont heureux d'annoncer l'octroi d'une subvention gouvernementale de 1 320 000 \$ à la municipalité. L'aide est versée dans le cadre du programme Aide aux initiatives de partenariat – Ententes de développement culturel.

« Les ententes de développement culturel sont des outils puissants pour faire rayonner le caractère propre de chaque région, et notre gouvernement reconnaît l'importance de soutenir les efforts des communautés aussi dynamiques que Terrebonne. Les investissements annoncés aujourd'hui permettront à la municipalité, qui est d'ailleurs ma ville natale, de mettre en œuvre de nouvelles initiatives et de continuer à faire de la culture un moteur de son développement social, économique et touristique. »

*Luc Fortin, ministre de la Culture et des Communications et ministre responsable de la Protection et de la Promotion de la langue française*

Il s'agit de la quatrième entente de partenariat entre le ministère et la Ville de Terrebonne. Cette nouvelle entente triennale se déploie en quatre axes :

- Le soutien au développement culturel
- La conservation et la mise en valeur du patrimoine
- La mise en valeur de la lecture
- La numérisation des bibliothèques

« Nous sommes très heureux que cette fructueuse collaboration avec le ministère se poursuive ainsi. Une telle aide va nous permettre de rester novateurs et à la page en matière d'offre culturelle et de mise en valeur du patrimoine, si riche à Terrebonne. Notre dynamisme culturel fait partie de notre image de marque et fait la fierté de nos citoyens. C'est donc avec reconnaissance et enthousiasme que nous accueillons cette subvention du ministre », de dire le maire de Terrebonne.

La Ville de Terrebonne, par l'entremise de sa Commission de la culture, du patrimoine et du tourisme, a d'ailleurs déjà établi un plan d'action étalé sur trois ans pour l'utilisation de la subvention ministérielle. Ainsi, de cette somme, 105 000 \$ seront utilisés dans le cadre de l'entente de développement culturel. Parmi les projets prévus, notons la réalisation de nouvelles capsules « Artiste/Auteur : Une histoire de vie », la réalisation d'une installation en arts numériques dans l'Île-des-Moulins ainsi que la réalisation d'un inventaire du patrimoine naturel, paysager, archéologique et immatériel de la municipalité et sa mise en valeur sur le portail culturel de Terrebonne et sur le PIMIQ.

Également, quelque 915 000 \$ seront attribués au développement des collections dans les quatre bibliothèques municipales (achat de livres, revues, films, disques, livres disques, livres numériques, ressources numériques, partitions musicales, jeux vidéo, etc.).

Finalement, dans le cadre du Plan culturel numérique du Québec, Terrebonne recevra 300 000 \$ qui seront investis essentiellement dans la numérisation des bibliothèques, par exemple pour l'achat de bornes de prêts, de tablettes et de lpad en gestion autonome ou d'étagères intelligentes pour la gestion des réservations.

-30-

**Source :**

Maïka Bernatchez  
Conseillère en communications  
Direction des communications  
Ville de Terrebonne  
450 961-2001, poste 1147

**Information :**

Sébastien Marcil  
Coordonnateur et relations médias  
Direction des communications  
Ville de Terrebonne  
450 961-2001, poste 1590